

L'ASSEMBLÉE CITOYENNE COMMUNALE

Le guide pratique



L'ASSEMBLÉE CITOYENNE COMMUNALE

Le guide pratique

AVANT-PROPOS

La République est née des communes. C'est sur leurs places publiques, dans leurs écoles, leurs associations, leurs mairies, que s'est forgé le lien civique qui nous unit. Mais au fil des années, ce lien s'est distendu : la parole citoyenne s'est éloignée des décisions, la vie démocratique s'est appauvrie, et la confiance dans les institutions s'est érodée.

Des habitantes et des habitants qui se réunissent pour reprendre en main le destin de leur commune, pour faire revivre la démocratie à partir du terrain : c'est ce mouvement qu'incarnent les **Assemblées Citoyennes Communales**, au cœur des **États Généraux Communaux**.

Les Assemblées Citoyennes Communales sont un acte de refondation républicaine, une manière concrète et joyeuse de redonner souffle à la citoyenneté, là où elle prend racine : dans la commune. C'est l'endroit de tous les possibles et des transitions pour une République plus juste, plus solidaire, plus écologique et... plus démocratique !

Retisser le fil du commun

Une Assemblée Citoyenne Communale, c'est un lieu vivant de parole et d'écoute, où l'on se rencontre, où l'on débat, où l'on décide ensemble. C'est un espace où les habitants, les associations, les élus et les acteurs locaux peuvent se retrouver autour d'une table, au même niveau, pour parler de leur vie, de leurs besoins, de leurs rêves — et imaginer des solutions concrètes.

C'est là, dans ce tissage patient des paroles et des attachements, que se rejoue la promesse républicaine : celle d'un peuple souverain capable de s'organiser par lui-même.

Les Assemblées Citoyennes Communales redonnent aux citoyens et citoyennes le pouvoir d'agir et de penser collectivement, au-delà des logiques partisans et des institutions figées.

Chaque Assemblée Citoyenne Communale, dans les villages comme dans les villes, est un laboratoire du commun, une école populaire de la démocratie. En reprenant la parole, en écoutant nos voisins, **en écrivant ensemble un Manifeste**, nous faisons bien plus que débattre : nous **refaisons République**.

Et nous chérissons l'idée que c'est bien dans la commune que réside la force des peuples libres.

Votre guide sur le chemin de l'Assemblée Citoyenne Communale

Ce guide est une clé, qui vous ouvre la porte de l'Assemblée Citoyenne Communale telle que vous pouvez l'organiser chez vous. Il est un chemin qui aboutit à un Manifeste communal bâti avec le plus grand nombre, avec pour boussole municipale les quatre valeurs cardinales des États Généraux Communaux : **une commune plus juste, plus solidaire, plus écologique, plus démocratique**.

Ce guide s'adresse à toutes celles et tous ceux qui souhaitent reprendre part à la vie démocratique locale, selon leurs moyens et leurs envies. Il propose deux chemins complémentaires :

Pour les acteurs déjà engagés — Collectifs citoyens, associations, élus ou institutions locales : vous trouverez ici des outils de gouvernance, de coordination et de pilotage pour ancrer les Assemblées Citoyennes Communales dans vos démarches existantes ou renforcer vos pratiques participatives.

Pour les citoyennes et citoyens qui se lancent — Vous souhaitez organiser une première Assemblée Citoyenne Communale dans votre village, votre quartier ou votre ville ? Ce guide vous accompagne étape par étape, de la constitution d'un collectif à la rédaction de votre Manifeste communal, véritable acte de refondation locale... et nationale.

Ce faisant c'est aussi participer à la construction d'une force qui permettra, en rassemblant les manifestes communaux avant et après les élections municipales, de porter la parole des petits territoires de la grande République ! Pour signifier à l'État central ce que veulent vivre les habitantes et les habitants, mais aussi pour s'immiscer dans les prochaines grandes échéances électorales et de faire entendre la voix des communes et de ceux et celles qui les façonnent.

POINT DE VIGILANCE

Un guide pratique pour inspirer, pas pour prescrire

Ce guide n'est ni un manuel obligatoire ni un pas-à-pas exhaustif. Sa vocation : inspirer et soutenir les collectifs, les citoyennes et citoyens qui souhaitent organiser des **Assemblées Citoyennes Communales** dans l'esprit des **États Généraux Communaux**.

Chaque collectif est **libre et autonome dans son organisation**. Les plannings, les outils et les exemples proposés sont d'abord des repères : ils peuvent être suivis, mais aussi adaptés, simplifiés, réinventés selon les contextes, les moyens et les envies du collectif.

L'essentiel est ailleurs : **créer un espace vivant de parole, de réflexion et d'actions partagées**. Il s'agit avant tout de coconstruire une vision politique de la vie dans votre commune telle que vous en avez envie. Ce guide accompagne la liberté locale, il ne l'impose pas. Les Assemblées Citoyennes Communales sont des démarches d'expérimentation civique concrètes : à vous de les faire vivre selon vos envies et vos moyens pour un avenir plus juste, plus solidaire, plus écologique et plus démocratique !



Le chemin de l'Assemblée Citoyenne Communale

Ensemble, réveillons la République !



1
S'appropriier la
démarche



2
Bâtir son
plan d'action



4
S'exprimer
autour des
Doléances



3
Inspirer et
mobiliser la
population



5
Collecter
la parole



6
Ouvrir les
imaginaires



7
Construire le
manifeste communal



8
Valider, célébrer,
diffuser



Le guide pratique dans le détail

L'Assemblée Citoyenne Communale 1

Avant-propos 4

Un guide pratique pour inspirer, pas pour prescrire 5

Le guide pratique dans le détail 5

1. S'approprier la démarche Assemblée Citoyenne Communale 10

Les indispensables des Assemblées Citoyennes Communales 12

2. Préparer son Assemblée Citoyenne Communale, établir le plan d'action 14

2.1 Définir ensemble les règles communes 14

2.2 Construire le programme d'actions vers le Manifeste 15

Partir des doléances de 2018/2019 15

Rassembler les expressions citoyennes déjà existantes 15

Se compter et imaginer des actions de recueil 15

Trouver et mobiliser les ressources locales 16

2.3 Établir un planning synthétique 17

2.4 Faire connaître votre démarche 18

3. Organiser son premier temps fort, la réunion de mobilisation de l'Assemblée Citoyenne Communale 20

3.1 Préparer la réunion 20

3.2 Jour J – Bien dérouler la première assemblée 22

3.3 Maintenir le lien, alimenter la dynamique 23

4. Organiser un ciné-débat avec Les Doléances 24

4.1 Préparer le ciné-débat 25

4.2 Le déroulement (type) de la séquence sur 2h30 26

4.3 Zoom sur l'organisation du débat participatif 27

5. Collecter la parole, aller vers les silencieux 30

5.1 Esprit et déroulé possible de la collecte 30

5.2 Quelques idées de méthodes 32

6. Deuxième assemblée : ouvrir les imaginaires, identifier les attachements 34

6.1 Fils conducteurs et préparation 34

6.2 Déroulé possible de l'assemblée (2h30 à 3h) 35

7. 3^e Assemblée : Comment construire/consolider une commune plus juste, solidaire, écologique et démocratique ? 38

7.1 Principes et préparation 38

7.2 Proposition de déroulé de cette « rencontre construction » 39

8. Dernière assemblée : élaboration du manifeste, délibération et célébration 42

8.1 Accueil et mise en contexte 42

8.2 Travail en petits groupes et mise en commun 43

8.3 Délibération et adoption du Manifeste communal 43

Faire vivre le Manifeste, le transformer en actions concrètes 44

Avant les élections municipales, le présenter aux candidats 44

Le Manifeste au-delà des élections 45



1. S'APPROPRIER LA DÉMARCHE ASSEMBLÉE CITOYENNE COMMUNALE



Objectif : s'assurer que le collectif porteur est prêt à se lancer.

L'Assemblée Citoyenne Communale, c'est la République qui se régénère par la base. Parce que beaucoup de citoyennes et citoyens ne se sentent plus entendus, il est temps de rouvrir **des lieux de parole libres, égalitaires et fraternels**, où l'on débat sans posture ni parti, entre voisines et voisins, entre jeunes et moins jeunes.

Sur le site www.lesetatsgenerauxcommunaux.org, vous pouvez télécharger tous les documents utiles pour démarrer :

- La **plaquette de présentation**
- La **Charte des États Généraux Communaux**
- La **synthèse des Doléances 2018-2019**
- Le **mini-guide des Assemblées Citoyennes Communales**

Ces outils offrent une base, partagée par toutes les communes engagées dans le mouvement.

Constituer le collectif porteur

Un petit groupe se forme — le collectif porteur ou « noyau » de l'Assemblée Citoyenne Communale. Il n'y a pas de règles strictes : cela peut commencer à trois ou quatre personnes motivées. Chaque Assemblée Citoyenne Communale est autonome et naît de la volonté et de l'engagement libre des citoyennes et citoyens de la commune.

Cette première phase d'appropriation dure généralement deux à trois semaines : le temps de se documenter, d'en parler autour de soi, et de rassembler un premier noyau motivé.

Check-list

- ❑ Avoir pris connaissance de la Charte des États Généraux Communaux
- ❑ Télécharger les ressources sur le site
- ❑ Constituer un collectif porteur identifié
- ❑ Définir un référent ou binôme de coordination
- ❑ Identifier les partenaires potentiels (associations, mairie, école, etc.)
- ❑ Disposer d'un lieu de réunion accessible
- ❑ Créer un contact officiel (adresse mail, téléphone)
- ❑ Décider où stocker les éléments de la Besace (disque dur, cloud...)

Le cap : construire le Manifeste communal

Le **Manifeste communal** est l'objectif final de la démarche. Il rassemblera les expressions citoyennes issues de la participation du plus grand nombre d'habitantes et d'habitants de la commune.

Ce manifeste traduira :

- Ce qu'ils et elles veulent vivre — de manière durable, désirable et solidaire.
- Ce que les habitantes et habitants ne veulent plus vivre.

C'est un exercice **transparent et profondément républicain** : un pari collectif pour le bien commun. Une ambition aussi pour réhabiliter la « politique ».



Des outils et ressources pour avancer

Des ressources documentées, des fiches pratiques et des exemples concrets sont disponibles sur le site : lesetatsgenerauxcommunaux.org (rubrique « S'organiser et agir »).

Des **webinaires citoyens** sont proposés régulièrement, ainsi que des **misés en relation** entre communes engagées pour partager les expériences. En cas de besoin, un **formulaire de contact** permet d'échanger avec l'équipe des États Généraux Communaux : accompagnement, conseils, ou parrainage par une autre commune.



Qu'est-ce qu'on risque ?

Pas grand-chose — les valeurs de la Charte des États Généraux Communaux sont inattaquables. Au pire, on se fâche avec quelques antirépublicains... Mais ça, c'est peut-être déjà fait, non ? 😊

Qu'est-ce qu'on a à y gagner ?

Le plaisir d'agir ensemble. Et une vie collective plus **juste, solidaire, écologique et démocratique** ! L'Assemblée Citoyenne Communale, c'est une **œuvre de démocratie directe** : elle relie les énergies, redonne confiance et ouvre des horizons communs.

Alors, en route !

Une Assemblée Citoyenne Communale, ce n'est pas un projet parmi d'autres : c'est un geste républicain vivant. Elle commence dès qu'on se réunit à deux ou trois pour en parler. Et elle grandit à mesure que la parole circule.

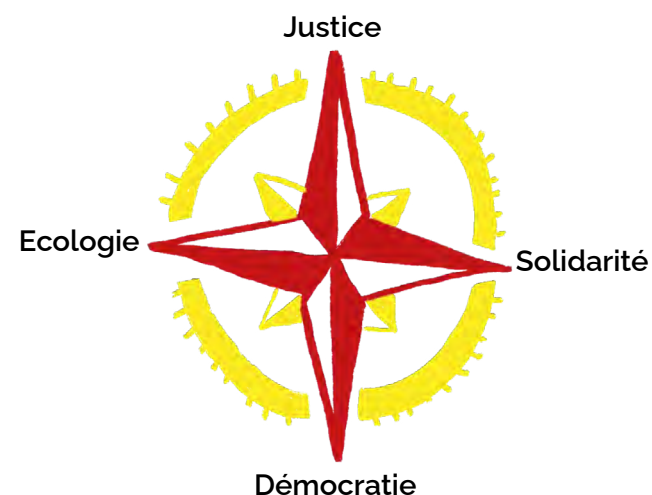


LES INDISPENSABLES DES ASSEMBLÉES CITOYENNES COMMUNALES

La boussole municipale

Elle vous indique les quatre points cardinaux des États Généraux Communaux, pour aboutir à un manifeste incluant ce qui va contribuer à rendre la vie dans la commune :

- plus **juste**
- plus **solidaire**
- plus **écologique**
- plus **démocratique**



La besace

Elle se remplit tout au long de la démarche et permet d'anticiper le classement des paroles, des avis, des idées. Les notes, les enregistrements, tous les matériaux récoltés peuvent être rangés au fur et à mesure dans des dossiers et répertoriés dans des colonnes (une par point cardinal).

Recommandation : procéder au fléchage des idées, projets, actions qui concernent la commune, mais aussi possiblement ou prioritairement d'autres niveaux territoriaux : l'intercommunalité, le Département, la Région, l'État, l'Europe.



La boîte à outils — Sur le site www.lesetatsgenerauxcommunaux.org, vous trouvez l'ensemble des documents nécessaires au bon déroulement de votre Assemblée Citoyenne Communale :

- Les documents ressources (plaquette, charte, guide...)
- Des fiches méthodes et des fiches outils à chaque étape
- Un kit de communication



N'oubliez pas ! À tout moment, pour toute question ou pour un coup de pouce, contactez-nous par email : lesetatsgenerauxcommunaux@gmail.com. Nous sommes à vos côtés pour la réussite de votre Assemblée Citoyenne Communale.

SOS!



2. PRÉPARER SON ASSEMBLÉE CITOYENNE COMMUNALE, ÉTABLIR LE PLAN D'ACTION

Se préparer, c'est déjà agir. C'est dans l'organisation collective, la planification et la confiance mutuelle que s'ancre la force du mouvement. Une démarche bien préparée, c'est un Manifeste vivant et partagé.



Objectif : Construire un programme d'actions concret et partagé, qui permettra de recueillir la parole des habitants et de coécrire le Manifeste communal.

Plus le temps de traîner : les élections municipales arrivent à grands pas (15 et 22 mars 2026) ! C'est une occasion unique de montrer que la parole citoyenne peut éclairer le débat public local avant ce rendez-vous démocratique. Cependant, rien n'empêche d'engager les États Généraux Communaux après cette échéance, une fois le nouveau conseil municipal installé : l'essentiel, c'est de commencer au bon moment pour votre commune.

2.1 Définir ensemble les règles communes

Une fois le collectif porteur constitué, il est essentiel de se donner quelques **règles simples de fonctionnement**. Elles ne visent pas à alourdir, mais à garantir que la parole de chacune et chacun compte, et que la démarche reste fluide et apaisée.

Principes de base :

- **Écoute et respect** : on se parle sans se couper, on accueille les désaccords.
- **Décision collective** : on cherche le consensus, ou à défaut un accord majoritaire clair.
- **Rotation des rôles** : chacun peut animer, prendre des notes, faire le lien avec d'autres acteurs, etc.
- **Accueil des nouveaux** : chaque nouvelle personne doit pouvoir comprendre rapidement où en est le collectif.
- **Transparence** : les comptes rendus et décisions sont partagés à tous les participants.

Une « charte interne » courte, coécrite dès le départ, peut formaliser ces engagements et donner un cadre bienveillant.

Check-list

- ❑ Définir les objectifs précis de l'Assemblée Citoyenne Communale
- ❑ Choisir et réserver le ou les lieux (accessibles, conviviaux, équipés)
- ❑ Fixer des dates et horaires pour les réunions publiques
- ❑ Diffuser les invitations et informations (affiches, réseaux, bouche-à-oreille)
- ❑ Préparer les supports d'animation (boussole, post-its, panneaux)
- ❑ Vérifier les autorisations RGPD et d'image
- ❑ Tenir un tableau de suivi des tâches
- ❑ Préparer une feuille d'emargement et un compte rendu type

Info pratique

C'est le moment de faire connaissance avec le cadre légal de la collecte de données personnelles (noms, adresses mail, photos, enregistrements audio ou vidéo) réalisée dans le cadre de la démarche. Il vous faut en effet respecter le **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**. Les participantes et participants doivent être informés de l'usage prévu de ces données et donner leur accord explicite. Les informations recueillies ne doivent être utilisées que pour les besoins de l'Assemblée Citoyenne Communale et ne peuvent être transmises à des tiers sans consentement.

2.2 Construire le programme d'actions vers le Manifeste communal

Ce travail préparatoire vise à dresser la carte de la participation : où aller, qui rencontrer, comment recueillir la parole.

Partir des doléances de 2018/2019

Avant de relancer des discussions, regardons ce qui existe déjà :

- Un cahier de doléances a-t-il été ouvert dans la commune en 2018-2019 ? La commune avait-elle participé au Grand Débat national ?
- Dispose-t-on des doléances départementales ou d'une synthèse nationale ?
- Existe-t-il un collectif « Doléances » local ?
- (voir www.lesdoleances.fr)



Rassembler les expressions citoyennes déjà existantes

Y a-t-il eu des réunions publiques, budgets participatifs ou débats locaux récemment ? Peut-on rassembler leurs comptes rendus, avis ou propositions ?

Objectif : constituer une première matière citoyenne qui servira à nourrir la discussion.

Points d'attention

- Prévoir dès le départ comment enregistrer et stocker les paroles : notes, dictaphone, téléphone, photo.
- Organiser la sauvegarde et la classification des contributions.
- Identifier ce qui relève : de la commune (vie locale, services, solidarité, environnement), du bassin de vie et au-delà (coopérations intercommunales, département, région, État, Europe).

Se compter et imaginer des actions de recueil

Une fois les ressources réunies, place à la créativité !

Questions à se poser :

- Combien de personnes actives dans le collectif aujourd'hui ?
- Quelles compétences et disponibilités ?
- Quelles formes de recueil pourraient toucher les « invisibles » : porte-à-porte, porteurs de paroles, marchés, cafés, ciné-débat, théâtre-forum, karaoké citoyen, repas partagés...

L'idée n'est pas seulement d'écouter, mais de faire vivre la parole dans des moments conviviaux et inclusifs.



Trouver et mobiliser les ressources locales

Identifiez les forces déjà présentes dans la commune :

- Associations et collectifs (comité des fêtes, clubs sportifs, AMAP, tiers-lieux, etc.)
- Entreprises locales, cafés, commerces pouvant relayer ou accueillir des temps d'échange.
- Événements existants (fête de village, foire, semaine de l'environnement...) qui peuvent intégrer une séquence citoyenne.

Ces partenaires sont souvent de précieux relais de terrain pour toucher des publics variés.



Exemple de planning type :

Semaine	Étape	Objectifs	Actions clés
S1	Préparation & ACC 1 — Lancer la démarche	Constituer le collectif, présenter la Charte, annoncer le calendrier	• Réunion de lancement publique • Affiches et messages sur les réseaux • Invitation aux habitants et associations
S2	Ciné-débat « Les Doléances »	Susciter la parole et la réflexion collective	• Organisation de la projection • Débat participatif animé • Premiers recueils de doléances locales
S3	Collecte de la parole locale	Aller vers les habitants dans leurs lieux de vie	• Stands sur le marché, école, maison de village • Boîte à idées citoyenne • Enregistrements audio ou témoignages
S4	ACC 2 — Ouvrir les imaginaires	Identifier les attachements, les valeurs et les envies de transformation	• Ateliers participatifs (« baguette magique », cartes des attachements) • Thématiques émergentes listées
S5	Synthèse collective	Organiser et classer les contributions	• Regroupement des idées selon la « boussole » (Justice, Solidarité, Écologie, Démocratie) • Préparation des supports de restitution
S6	ACC 3 — Construire le Manifeste	Élaborer et valider les propositions concrètes	• Présentation des synthèses • Délibération collective • Rédaction du Manifeste communal
S7	Valorisation & restitution publique	Rendre visible le travail réalisé	• Soirée de présentation du Manifeste • Envoi aux élus et presse locale • Publication sur le site des EGC
S8	Transmission & prolongement	Assurer le suivi et l'ouverture	• Bilan du collectif • Perspectives pour 2026 (municipales ou projets locaux) • Contact avec d'autres communes

2.3 Établir un planning synthétique

Proposez une **feuille de route réaliste et vivante** pour conduire une Assemblée Citoyenne Communale en **deux mois**, sans perdre la qualité de la démarche participative. Ce format est particulièrement adapté :

- aux communes de petites et moyennes tailles
- aux collectifs récents ou limités en moyens,
- ou aux dynamiques préélectorales souhaitant mobiliser rapidement les habitants.

Quelques principes de planification :

1. **Anticiper et annoncer dès le départ l'ensemble des dates** (même prévisionnelles).
☞ Cela crée un cadre clair et donne confiance aux habitants.
2. **Prévoir un rythme hebdomadaire** : une action par semaine suffit, si elle est bien ciblée.
☞ Alternance entre moments publics et travail du collectif.
3. **Garder deux semaines « tampons »** à la fin pour la valorisation, les ajustements ou les imprévus.
4. **Ne pas sacrifier la convivialité** : un repas partagé, une pause-café ou un moment festif est un outil démocratique à part entière.

Conseils pratiques pour tenir le rythme

- Simplifier les réunions : deux heures bien animées valent mieux que quatre dispersées.
- Travailler en binômes pour chaque étape (animation/logistique).
- Réutiliser les outils disponibles sur le site www.lesetatsgene-rauxcommunaux.org (fiches, affiches, formulaires).
- Conserver une trace : feuille d'émargement, photos, audio, notes.
- Prévoir un canal de communication commun (mail partagé, groupe signal, drive).

2.4 Faire connaître votre démarche

Une fois la démarche posée et le plan d'action esquissé, faites du bruit ! La communication n'est pas un outil de publicité : c'est un **outil de lien social**.

Communiquer d'emblée sur votre Assemblée Citoyenne Communale, c'est informer et donner envie. C'est permettre à chacun de se sentir invité, légitime et concerné.

Pour ce faire, quelques conseils :

Créez un message clair et fédérateur : « *Et si on se parlait de notre commune ?* »

Diffusez les dates et objectifs des Assemblées Citoyennes Communales sur tous les canaux locaux :

- affiches dans les commerces, mairie, école, bibliothèque,
- posts sur les réseaux sociaux locaux,
- mails aux associations, collectifs, clubs, etc.
- communiqué de presse pour les médias locaux

Utilisez les relais humains : bouche-à-oreille, marché, écoles, cafés, maison de quartier...

Diversifiez les formats : une affiche, un flyer, un post Facebook, une courte vidéo...

Donnez un visage humain à la démarche : photo du collectif, citation d'un habitant, logo de la commune.

Et quelques points d'attention

- Veillez à **la clarté du message** : éviter le jargon, privilégier le concret.
- Assurez-vous que la communication reste **transparente et bienveillante**.
- Ne négligez pas les **publics éloignés du numérique**.
- Respectez le **RGPD** pour toute collecte d'adresse mail, photo ou vidéo.

Nous mettons à votre disposition un kit de communication téléchargeable directement sur le site des États Généraux Communaux : www.lesetatsgenerauxcommunaux.org





ORGANISER SON PREMIER TEMPS FORT, 3. LA RÉUNION DE MOBILISATION DE L'ASSEMBLÉE CITOYENNE COMMUNALE

Ce premier moment est un acte fondateur : il ne s'agit pas encore de délibérer, mais de faire communauté. C'est ici que naît l'énergie collective qui portera tout le processus.

La première réunion publique est un temps de lancement ouvert à toutes et tous. Cette « Assemblée Citoyenne Communale zéro » permet au collectif porteur de présenter la démarche des États Généraux Communaux (EGC) et des Assemblées Citoyennes Communales (ACC), d'en expliquer le sens, de susciter l'adhésion et l'engagement, de partager la boussole commune et de poser les bases éthiques et conviviales de la démarche.

3.1 Préparer la réunion

Choisissez un lieu accueillant et accessible

→ Salle des fêtes, café associatif, mairie, bibliothèque, ou tout autre lieu symbolique du vivre-ensemble. Privilégiez la proximité et la convivialité : un espace chaleureux vaut mieux qu'un lieu institutionnel froid.

Fixez une date et une heure adaptées

Soirée en semaine ou week-end : l'essentiel est de permettre à un maximum d'habitants de venir.

- Invitez largement
- Affiches dans les commerces, lieux publics, écoles ;
- Réseaux sociaux et site de la mairie ;
- Courrier ou mail groupé aux habitants ;
- Bouche-à-oreille dans le voisinage et les associations.

Préparez le matériel

Tables, chaises, paperboards, marqueurs, post-it, micros (si nécessaire), documents d'information et feuilles d'émargement.

Check-list

- ❑ Lieu prêt (tables, chaises, matériel audio si besoin)
- ❑ Documents imprimés : Charte, boussole, fiches participants
- ❑ Brise-glace et déroulé d'animation préparés
- ❑ Temps convivial prévu (boisson, collation)
- ❑ Personne dédiée à la prise de notes et photos
- ❑ Besace prête à recueillir les documents
- ❑ Feuille de contacts remplie
- ❑ Compte rendu saisi dans les 48 h

Prévoyez un temps convivial

Un verre de l'amitié ou un buffet participatif à la fin favorise les échanges informels et renforce les liens humains.



Le bon tempo pour la préparation de cette réunion est de trois semaines, deux à minima si vous êtes parfaitement organisés. Il se décline ainsi :

J-21 à J-15 — Réunissez le collectif porteur pour choisir le lieu, la date et le format de cette ACCo et pour se répartir les rôles (logistique, communication, documentation, accueil)

J-15 — Lancez la communication publique, une phase cruciale de visibilité et de mobilisation : affiches, réseaux sociaux, mairie, partenaires, presse locale...

Rappel : vous disposez d'un kit de communication à télécharger sur le site des États Généraux Communaux :

lesetatsgenerauxcommunaux.org

Lancez également des invitations aux acteurs locaux et partenaires identifiés en soignant votre phrase d'accueil, par exemple : « Autour d'un verre, parlons de notre commune et de ce que nous voulons en faire. »

J-7 — Préparez l'ensemble de la documentation, ainsi que le matériel dont vous aurez besoin. Soyez vous-même économes et écoresponsables : imprimez en noir et blanc les documents à distribuer et réservez la couleur pour les présentations projetées ou affichées.

J-5 — Finalisez les différentes interventions orales et les supports visuels, précisez le déroulement de la réunion, vérifiez que vous avez tout le matériel (et qu'il fonctionne !).

Réalisez une relance globale auprès de vos concitoyens, par bouche-à-oreille, rappel sur les réseaux sociaux et par emails, auprès des commerçants, des partenaires, à la sortie des écoles, etc. (en fonction de vos moyens et de vos forces vives).

Le truc en plus

La qualité de la préparation ne dépend pas du nombre d'affiches, mais du nombre de contacts personnels. Mieux vaut 10 invitations faites de vive voix que 100 affiches sans incarnation.



3.2 Jour J — Bien dérouler la première assemblée

N'oubliez pas, la première rencontre ne doit pas chercher à tout dire, mais à **donner envie de revenir**. Si les gens repartent en se disant « *on s'est écoutés, on a envie de continuer* », alors c'est gagné. Lorsque vous installez la salle, privilégiez la clarté et la convivialité, notamment dans l'aménagement de l'espace :

- évitez les rangées de type conférence ; préférez un cercle, une grande table ou des îlots ;
- afficher la boussole EGC sur les murs ou les tables ;
- préparez un coin convivial (boissons, gâteaux, musique douce d'accueil) ;
- affichez le programme de la soirée sur un tableau ou paperboard à l'entrée ;
- prévoyez un accueil chaleureux à la porte (au moins 2 personnes du collectif) pour noter les prénoms, remettre les documents, inviter à s'asseoir librement.

C'est parti ! Rappelez-vous que votre rôle en tant que « noyau porteur » n'est pas de monopoliser la parole, mais de tenir le cadre et de favoriser la participation.

Au moment de l'accueil, distribuez les documents imprimés nécessaires à la bonne compréhension de la démarche, invitez les participants à noter leurs noms et coordonnées sur une ou des feuilles dédiées.

Voici un **exemple de déroulé minuté** de votre réunion publique : **Brise-glace (20 min)** pour créer un climat de confiance et faire les présentations entre participants

Présentation de la démarche (15 min) États Généraux Communaux et Assemblées Citoyennes communales, avec, si vous le souhaitez, la projection de trois diapositives (EGC, ACC, boussole)

Présentation de l'action du collectif porteur (10 min) avec sa constitution et son fonctionnement, les prochaines étapes, une première invitation à rejoindre le mouvement et à signer la charte

Temps d'échange collectif (30 min) en grand groupe avec un micro qui circule ou par table (ou petits groupes) avec des questions simples (« Qu'est-ce qui fait que je suis attaché.e à la commune ? », « De quoi aimerais-je débattre au sein de l'Assemblée Citoyenne Communale ? »). Vous pouvez prévoir un temps de restitution rapide avec un rapporteur par groupe et/ou noter les idées sur un paperboard.

Qui a envie de faire quoi ? (10 min) pour élargir le noyau actif, mais aussi inviter les personnes à prendre la parole, participer aux rendez-vous... Vous distribuez une « fiche implication » en proposant aux volontaires de noter leurs noms et coordonnées, mais aussi leurs disponibilités et les actions dans lesquelles ils pourraient s'impliquer.

Clôture conviviale (20 min) pour remercier les participants, les inviter à la prochaine assemblée, leur proposer un moment informel.

Le truc en plus

Une photo de groupe symbolise le lancement de la démarche et marque l'existence d'un « nous » local. Sans forcer la participation à la prise de vue (cf. droit à l'image), elle est un geste collectif où des habitantes et des habitants se reconnaissent mutuellement et rendent visible leur engagement commun, d'une communauté politique vivante. Moment de joie et de cohésion, la photo de groupe est encore un excellent moyen de se sentir ensemble et de créer une vraie dynamique. La diffusion de la photo illustre ce que vous attendez certainement de votre ACC : une démocratie vivante incarnée par des visages.

3.3 Maintenir le lien, alimenter la dynamique

Votre première réunion est un succès, bravo ! Battez le fer tant qu'il est chaud et n'hésitez pas à débriefing à chaud quelques minutes après le rangement (collectif) de la salle : qu'est-ce qui a bien fonctionné ? Que peut-on améliorer ? Etc.

Si vous avez utilisé des Post-its ou des paperboards, pensez à les prendre en photo, et d'une manière générale remplissez votre besace.

Enfin, dans les 48 heures, envoyez un message de remerciements à tous les participants, avec les prochaines dates et joignez-y une photo de groupe si vous l'avez faite.



4. ORGANISER UN CINÉ-DÉBAT AVEC « LES DOLEANCES »

« Ce qui s'exprime dans les Doléances, ce n'est pas la plainte du peuple, mais le désir d'un avenir commun. »

 Le ciné-débat autour du film *Les Doléances*, réalisé par Hélène Desplanques, constitue un moment fort pour susciter la parole, éveiller les consciences et créer une émotion collective qui lie les habitants autour d'un vécu commun. Organiser cette soirée, c'est ouvrir la porte du dialogue démocratique, donner à voir et à ressentir, collecter la parole.

Le film « Les Doléances » nous plonge dans la parole vive des citoyennes et des citoyens qui, partout en France, ont pris la plume pour dire ce qu'ils vivaient, espéraient ou redoutaient. Ce film nous rappelle une vérité simple et essentielle : chacun a la légitimité d'être entendu, quel que soit sa place, son âge ou son parcours. En le regardant ensemble, nous affirmons que la démocratie commence là — dans l'écoute réciproque, le respect de toutes les voix et la volonté commune de refaire République par la commune.

Check-list

- ☐ Film « Les Doléances » reçu
- ☐ Salle équipée (vidéoprojecteur, son, chaises en cercle)
- ☐ Affiche et communication diffusées
- ☐ Signalétique entrée et tables du débat préparée
- ☐ animateurs désignés pour la séance et le débat participatif
- ☐ Temps d'introduction et de restitution préparé
- ☐ Autorisations d'image signées si captation
- ☐ Fiche de synthèse remplie et ajoutée à la Besace

4.1 Préparer le ciné-débat

Votre séquence ciné-débat nécessite un peu d'anticipation, principalement sur trois points :

Trouvez un lieu (une date, une heure) : salle des fêtes, médiathèque, cinéma associatif, café culturel, tiers-lieu... Idéalement, il s'agit d'un lieu facile d'accès, identifié positivement par les habitants et dont la configuration permet une projection. Assurez-vous que l'endroit peut être plongé dans la pénombre et dispose du matériel nécessaire, ou procurez-vous ce matériel, à savoir : ordinateur avec la vidéo téléchargée localement, vidéoprojecteur, enceinte externe ou sono, écran amovible ou à défaut mur blanc lisse. Réalisez un test en conditions réelles au moins 24 heures avant la projection pour vous assurer du bon fonctionnement de l'ensemble. Pour la discussion, pensez au micro en fonction du nombre de personnes (1 micro dès 30 personnes, 2 micros au-delà de 60).

Annoncez largement l'événement (réseaux sociaux, affiches, panneau lumineux, presse locale...) au moins 14 jours à l'avance en le replaçant dans la démarche : « Dans le cadre des Assemblées Citoyennes Communales, projection-débat du film *Les Doléances*, suivie d'un échange citoyen sur notre commune : que voulons-nous transformer ensemble ? » Invitez la presse locale à votre événement.

Procurez-vous le documentaire Les Doléances et l'autorisation de diffusion en faisant la demande sur le site des www.lesetatsgen-rauxcommunaux.org. L'accès au film vous est généralement adressé dans les 48 heures ouvrées, mais soyez prévoyant.

Si c'est possible, **invitez un collectif ou une association locale**, voire un chercheur, qui a travaillé sur les registres de Doléances pour animer la discussion à vos côtés.

La liste des collectifs est disponible sur le site www.lesdoleances.fr

Préparez la récolte de la parole, avec un dispositif de captation audio ou vidéo, post-it, petites cartes ou mur d'expression « *Ma doléance, mon souhait, ma proposition* » en accès libre côté sortie. Dans le groupe moteur de l'Assemblée Citoyenne Communale désignez une ou deux personnes à la prise de note.



4.2 Le déroulement (type) de la séquence sur 2h30

Installation et mot d'accueil (15 min) : ouvrez les portes quelques minutes avant l'heure prévue et laissez le public s'installer, prévoyez une petite musique d'ambiance, puis prenez la parole pour introduire la soirée, avec une explication de la démarche États Généraux Communaux et Assemblée Citoyenne Communale.

Projection du documentaire « Les Doléances » (63 min)

Réactions de la salle (15 min) : il s'agit ici de laisser s'exprimer les émotions. Certains voudront l'exprimer à voix haute.

Débat participatif (45 min) : invitez les habitants à partager ce qu'ils ont ressenti, ce que le film leur évoque de leur propre commune.

Conclusion et perspectives (10 min) : présentez la suite de la démarche, les prochains rendez-vous, invitez les personnes à laisser leurs coordonnées et à rejoindre le collectif, à s'exprimer par écrit sur place ou en vous envoyant un courrier/email. Évidemment, vous pouvez clore votre ciné-débat par un moment d'échanges libres autour d'un café ou d'un verre de l'amitié.

Le truc en plus — Lorsque les lumières se rallument, évitez si possible l'éblouissement d'un éclairage vif et direct. Pour maintenir une ambiance conviviale et favoriser la prise de parole, préférez des éclairages tamisés. De même, vous pouvez proposer une réorganisation rapide de la salle où chacun repositionne sa chaise dans un cercle.



4.3 Zoom sur l'organisation du débat participatif

Les participants se répartissent autour de 5 tables (ou 5 cercles selon les possibilités offertes par la salle) avec un animateur ou une animatrice pour chacune. L'objectif est d'ouvrir la discussion. Chaque axe correspond à un grand thème du bien commun, avec des questions ouvertes pour faire émerger la parole, sans l'orienter. Aucune réponse n'est attendue — seules comptent la sincérité, la diversité et la recherche du « nous ».

« *Quand la République reprend la parole, c'est le pays qui respire à nouveau* »
Cahier communal, Haute-Vienne (Nouvelle-Aquitaine)

1. Bien vivre ici : redonner de la dignité au quotidien

La vie quotidienne est le premier terrain de justice et de fraternité. Ce que les habitants expriment avant tout, c'est le besoin d'un revenu digne, d'un accès équitable aux services, et d'un ancrage local fort.

Questions à débattre :

- Qu'est-ce que « bien vivre ici » signifie pour nous, dans notre commune ?
- Quels besoins essentiels (se loger, se nourrir, se déplacer, se soigner) doivent être garantis à chacun ?
- Quelles coopérations locales peuvent renforcer le bien-vivre ?
- Quels lieux, gestes ou solidarités incarnent déjà ce bien vivre ici ?

2. Refaire société : retisser les liens du quotidien

Les Doléances disent une chose simple : on ne se parle plus assez. Refaire société, c'est redonner du temps et des lieux à la rencontre, à la culture, à la coopération, à la fraternité.

Questions à débattre :

- Quels lieux de rencontre manquent dans notre commune ?
- Comment l'école, la culture ou les associations peuvent-elles raviver le lien social ?
- Qu'est-ce qui empêche ou décourage aujourd'hui l'engagement citoyen ?
- Que signifie pour nous la fraternité, ici et maintenant ?
- Comment reconnaître et valoriser ceux qui prennent soin des autres ?

Documentez votre démarche !

Offrez une mémoire à votre Assemblée Citoyenne Communale. Chaque photo, chaque mot noté, chaque affiche conservée devient la trace vivante d'un moment d'intelligence collective.

Documenter, c'est aussi un geste de transparence : montrer que la parole des habitants ne se perd pas, qu'elle circule, qu'elle construit.

En consignant les étapes, on rend visible le chemin parcouru, on valorise les contributions et on inspire d'autres communes à se lancer.

3. Prendre soin du vivant : relier écologie, santé, agriculture et quotidien.

Dans les cahiers de doléances, l'écologie n'est pas un thème à part : elle traverse tout. Les habitants veulent protéger le vivant sans opposer écologie et justice sociale. C'est une écologie du bon sens, du soin et du partage.

Questions à débattre :

- Qu'est-ce que le « vivant » signifie pour nous ici ?
- Quels liens retisser entre production, alimentation et environnement ?
- Comment rendre la transition écologique juste et partagée ?
- Quelles richesses naturelles devrions-nous protéger ou restaurer ?
- Comment faire de la sobriété un projet de société et non une contrainte ?

4. Refonder l'action publique : réconcilier l'État et les citoyens

La parole des doléances ne rejette pas la République — elle réclame un État juste, clair et humain, et un pouvoir d'agir localement. Refonder l'action publique, c'est remettre la décision et la responsabilité à hauteur des citoyens.

Questions à débattre :

- Quels services publics sont essentiels pour notre vie commune ?
- Quelle relation souhaitons-nous entre notre commune et l'État ?
- Qu'attendons-nous des élus de proximité : écoute, exemplarité, engagement ?
- Quelles décisions devraient revenir aux communes ?
- Comment renforcer la confiance dans la gestion publique et la dépense commune ?

5. Retrouver confiance et espérance : réinventer le récit commun

Les doléances révèlent moins une colère qu'une soif d'avenir partagé. Retrouver confiance, c'est rouvrir l'horizon, redonner du sens au collectif, réapprendre à espérer ensemble.

Questions à débattre :

- Qu'est-ce qui nourrit ou affaiblit la confiance dans notre commune ?
- Comment rendre la République visible et vivante au quotidien ?
- Quelle place donner aux jeunes et aux anciens dans notre projet collectif ?
- Quels récits positifs pouvons-nous raconter ensemble ?
- Comment passer de la défiance à la coopération ?

Les cinq animateurs sont invités à restituer à chaud trois éléments forts entendus pendant l'atelier (en 2 min maxi !). C'est à ce moment qu'ils passent la parole à un autre membre du collectif porteur pour la conclusion du ciné-débat.



Conseils d'animation pour les 5 ateliers

L'animateur expose les règles du jeu :

- 5 min d'introduction du thème de la table (ou du cercle)
- 10 min de réflexion individuelle où chacun remplit un ou des Post-its (à prévoir)
- 30 min pour le tour de table où chacun exprime ses idées et donne son ou ses Post-its à l'animateur qui les conserve précieusement.

Et après la séquence...

- Remplissez votre besace avec les paroles recueillies
- Remerciez les participants par un mail ou un message collectif, en indiquant les prochains rendez-vous
- Ne laissez pas retomber la mayonnaise et recontactez rapidement ceux qui souhaitent entrer activement dans la démarche





5. COLLECTER LA PAROLE, ALLER VERS LES SILENCIEUX

Aller-vers, c'est sortir du confort du cercle des convaincus. C'est accepter de rencontrer la contradiction, la lassitude, parfois le silence. Mais c'est aussi découvrir une humanité immense, cachée dans les replis du quotidien. Là se refonde la République, mot après mot, visage après visage.

 Il s'agit ici d'aller chercher la parole là où elle ne vient pas d'elle-même — celle des habitantes et habitants qui n'iront sans doute jamais à une réunion publique. Par pudeur, par lassitude, par manque de temps, ou simplement parce qu'ils n'en voient pas l'intérêt.

Ce sont pourtant eux qui détiennent une part essentielle de la vérité du territoire :

- les anciens qui observent la vie du village depuis leur fenêtre,
- les parents pressés devant l'école,
- les jeunes à la sortie du collège,
- les commerçants, les soignants, les travailleurs discrets, tous ceux qui vivent ici, souvent sans se sentir légitimes pour « parler politique ».

5.1 Esprit et déroulé possible de la collecte

La réintégration de la parole invisible dans le bien commun est un véritable poumon d'une Assemblée Citoyenne Communale. Considérez cette démarche de « recueil de la parole », non comme un sondage ou une enquête d'opinion, mais comme un moment d'hospitalité démocratique, un geste humble et politique à la fois, qui consiste à dire « *Votre expérience compte. Vous êtes partie prenante de ce que nous construisons* ». Dites-vous aussi que si l'écoute prend du temps, c'est aussi elle qui fait gagner en légitimité.

En fonction de la taille de votre commune, du temps dont vous disposez, des énergies de votre collectif, différentes méthodes peuvent être mises en œuvre. La première règle en la matière : un fonctionnement par binômes (ou trinômes) identifiables et qui arpentent le terrain, carnet en main et oreille attentive, dans une attitude bienveillante et ouverte. **À titre d'exemple** et pour une commune de moins de 3 500 habitants, l'équipe peut être constituée de 6 à 10 personnes en binômes, 2 ou 3 coordinateurs chargés de centraliser les retours

et les classer dans la besace, 1 référent communication pour valoriser la collecte. Pour une commune de moins de 1 000 habitants, l'équipe peut être de 4 à 8 personnes en binôme.

Vous pouvez par exemple prévoir une collecte rapide, mais représentative sur 2 ou 3 semaines en tenant compte de :

La préparation des équipes et des outils (3 à 5 jours) : planification des lieux et des méthodes, mini-formation à l'écoute, constitution des binômes, impressions...

La collecte de terrain (10 à 14 jours) : pour recueillir 50 à 100 témoignages, partez sur 4 à 6 demi-journées sur différents lieux et temps, ainsi que quelques rendez-vous moins longs (sortie de collège par exemple)

La mise en commun et le tri des paroles (3 à 4 jours) : pour faire émerger les grands thèmes, avec lecture partagée et classement par thématiques ou points cardinaux de la boussole.



Check-list

Avant la collecte

- ❑ Équipes constituées (binômes ou trinômes)
- ❑ Cartographie des lieux de collecte validée
- ❑ Matériel prêt : carnets, stylos, badges, affiches
- ❑ Fiche de suivi par binôme imprimée
- ❑ Planning des sorties établi
- ❑ Feuille de synthèse de terrain prévue

Pendant la collecte

- ❑ Identification claire des binômes
- ❑ Respect des règles RGPD et du droit à l'image
- ❑ Posture d'écoute et reformulation appliquées
- ❑ Recueil fidèle des mots et expressions
- ❑ Documentation minimale (photos, témoignages anonymisés)

Après la collecte

- ❑ Tri et classement dans la Besace
- ❑ Lecture partagée et thématisation des paroles
- ❑ Rédaction de la fiche synthèse par thème
- ❑ Mise en commun et validation collective
- ❑ Communication courte : « Ce qu'on a entendu dans la commune »

Le truc en plus

Soyez malin dans votre planification : évitez les vacances scolaires et les jours fériés, variez les horaires selon les lieux, débriegez régulièrement et ajustez. Choisissez les bons lieux au bon moment (marchés, écoles, cafés, stades, sorties d'usine ou de supermarché, halls d'immeuble, foyers de jeunes, bibliothèques, arrêts de bus...) et privilégiez toujours les lieux de vie et de passage plutôt que les institutions.

5.2 Quelques idées de méthodes

Cette étape ô combien cruciale peut prendre plusieurs formes, dont vous trouverez le détail dans les fiches pratiques :

- **Des porteurs de parole** qui se postent devant les écoles, les marchés ou les cafés pour provoquer la discussion avec une pancarte et une phrase déclencheur du type « Et vous, qu'est-ce qui fait que vous aimez votre commune ? », « À quoi tenez-vous le plus ici ? », « Quelle serait la commune de vos rêves pour vos enfants ? »
- **Du porte-à-porte**, pour aller frapper aux portes et écouter les récits du quotidien après vous être bien identifié et avoir expliqué la démarche en quelques mots.
- **Un stand sur un marché**, pour inviter les passants à s'arrêter, à dire ce qu'ils pensent, ce qu'ils aimeraient, ce qu'ils redoutent peut-être aussi.
- **Un micro-trottoir audio ou vidéo**, sur autorisation, pour recueillir des paroles brèves et vivantes.
- **Des cafés citoyens nomades** pour échanger dans un format libre autour d'une question et d'un café, dans un lieu comme une cour d'école, un parc, un EHPAD.

De fait, peu importe la méthode, pourvu qu'il y ait du dialogue, de l'écoute, et un véritable échange. Ce qui compte, c'est la qualité des questions posées et l'attention portée aux réponses. Car c'est dans ces fragments de paroles, parfois anodins, que se nichent les véritables pensées du territoire.

En combinant plusieurs approches, on fait résonner toutes les voix de la commune : les visibles, les timides, les silencieuses et les absentes.

Il est tout aussi possible de prévoir des solutions complémentaires simples comme le « **cahier citoyen** » en accès libre posé dans un lieu fréquenté (mairie, médiathèque, commerce...) où chacun est invité à déposer sa parole — ça ne vous rappelle rien ? — ou bien encore une « **boîte à paroles** » décorée avec une question simple et assortie de petits papiers, là encore déposés dans un lieu stratégique.

Et pourquoi pas une **balade exploratoire**, un **micro ouvert citoyen** pendant un événement... ? À vous d'imaginer le reste, en vous rappelant toujours que c'est cette matière brute qui vous permettra, un peu plus tard, de construire votre Manifeste communal.



Quelques conseils d'écoute

- Poser des questions ouvertes, jamais des questions orientées.
- Reformuler pour vérifier la compréhension (« si je comprends bien, pour vous... »).
- Accueillir les émotions sans juger.
- Noter les expressions exactes : la force des mots bruts est précieuse pour les assemblées suivantes.
- Respecter le droit au silence : écouter, même quand l'autre ne veut pas parler.



DEUXIÈME ASSEMBLÉE : OUVRIR 6. LES IMAGINAIRES, IDENTIFIER LES ATTACHEMENTS

« On ne cherche pas encore des solutions, on cherche des horizons. Ouvrir les imaginaires, c'est ouvrir des possibles. Identifier les attachements, c'est ancrer ces possibles dans le réel. Ensemble, ces deux mouvements — rêver et s'attacher — forment la base du Manifeste communal »

 Cette deuxième grande réunion de l'Assemblée Citoyenne Communale marque un tournant dans la démarche : après avoir lancé la dynamique et recueilli la parole, il s'agit maintenant d'imaginer ensemble la commune de demain et de reconnaître ce à quoi nous tenons collectivement.

6.1 Fils conducteurs et préparation

À ce stade, l'équipe du collectif porteur s'est sans doute élargie et vous commencez à avoir des habitudes, ce qui vous simplifie la tâche de l'organisation dans toutes ses dimensions. Référez-vous à la partie de ce guide « 3. Organiser son premier temps fort » pour préparer ce grand rendez-vous dans le bon tempo, en gardant en tête les fondamentaux :

- un lieu accueillant et modulable
- des animateurs de groupe
- des supports : grandes feuilles A3, post-it de couleur, feutres, affiche « boussole des valeurs »
- une communication inspirante.

Deux temps structurent cette assemblée :

1. Ouvrir les imaginaires :

rêver, inventer, déployer la créativité collective sans se limiter à la faisabilité. C'est le temps de la baguette magique, celui où l'on se demande :

« Si tout était possible, à quoi ressemblerait notre commune idéale ? »

On explore tous les aspects de la vie locale : le cadre de vie, la convivialité, la culture, les services, la nature, le travail, les liens entre générations...

Check-list

- ❑ Invitations envoyées et rappels diffusés
- ❑ Groupes d'animation identifiés
- ❑ Matériel : post-its, feutres, feuilles A3, gommettes
- ❑ Questions d'imaginaire imprimées
- ❑ Tableau des attachements prêt
- ❑ Temps convivial de clôture prévu
- ❑ Synthèse immédiate en fin de séance

2. Identifier les attachements et les vulnérabilités :

reconnaître ce qui compte vraiment dans la vie commune — les lieux, les relations, les ambiances, les pratiques, les symboles — et repérer ce qui les menace aujourd'hui : pauvreté, délitement des liens sociaux, fermetures de services, pollution, isolement, perte de sens collectif.

L'enjeu : que chaque personne, quel que soit son âge ou sa position sociale, puisse exprimer à la fois ses rêves et ses inquiétudes — ce qui nourrit la vie commune, et ce qui la fragilise.

Le truc en plus

Une musique de fond pour l'accueil et la clôture de cette réunion va jouer un rôle discret, mais essentiel. Vous pouvez aussi diffuser une légère musique d'ambiance pendant les ateliers. Elle crée un climat d'écoute bienveillante où chacun se sent légitime pour parler. Douce et discrète, elle aide à ouvrir les imaginaires et à accompagner les émotions sans les diriger. En fin de rencontre, elle soutient la convivialité et laisse une empreinte sensible du faire ensemble.

6.2 Déroulé possible de l'assemblée (2h30 à 3h)

Après un temps d'accueil, l'assemblée se déroule en deux séquences d'ateliers. Chacun dure une heure et les ateliers se clôturent par une mise en commun et bien sûr un temps convivial.

Phase d'accueil

- Accueil chaleureux des participants.
- Rappel du sens de la démarche et des étapes déjà franchies.
- Présentation des objectifs de cette 2e assemblée : rêver, s'attacher, comprendre ce qui nous lie.

Séquence 1 — Ouvrir les imaginaires pour libérer la parole créative et collective

Formez des groupes de 4 à 6 personnes avec un modérateur désigné par table.

Distribuez des Post-its grands formats et des feuilles A3.

Animez chaque groupe autour de la question :

« Si vous aviez une baguette magique, à quoi ressemblerait votre commune idéale et votre vie ici ? »

Encouragez les participants à penser :

- pour eux-mêmes,
- pour leurs proches,
- et pour la commune dans son ensemble.

Une idée = un post-it.

À la fin, chacun vient **coller et commenter** ses idées sur la feuille A3.



Le modérateur relève les expressions fortes, les idées récurrentes, les mots-clés.

Séquence 2 — Décrire les menaces et les attachements pour identifier ce qui compte et ce qui est menacé.

Cet atelier, toujours en petits groupes, se décline en deux tours de table successifs :

- Premier tour : « *Quelles sont les menaces que vous percevez pour la vie communale ?* »
(environnement, isolement, disparition des commerces, repli, perte de convivialité...)
Un post-it = une idée, collée et commentée sur la feuille A3.
- Second tour : « *À quoi tenez-vous dans votre commune ? Qu'est-ce que vous ne voulez pas perdre ?* »
(paysages, liens de voisinage, fêtes, école, café, nature, solidarité...)
- Invitez à parler des attachements matériels (lieux, équipements, services) et immatériels (relations, atmosphère, mémoire collective).



Petite astuce : utiliser deux couleurs de post-it différentes (ex. : rose = menaces, verte = attachements).



Mise en commun collective (20 à 30 min)

Chaque groupe présente :

- une ou deux idées fortes issues de la séquence « imaginaires » ;
- une ou deux priorités issues des « attachements et menaces ».

Les animateurs affichent les productions au mur (mur d'idées). On observe ensemble les convergences et les différences. Le collectif porteur prend note pour alimenter la future boussole des priorités.

Clôture conviviale

C'est le moment de remercier et valoriser les participants, d'annoncer la prochaine étape : **construire la commune de demain.**

Invitez à poursuivre la réflexion : « Entre cette rencontre et la prochaine, continuez à noter vos idées, vos envies, vos images. On les retrouvera ensemble. »

Alerte besace !

À ce stade, votre besace s'est bien remplie. Pensez à trier les différents apports en fonction des quatre points cardinaux de la Boussole et à bien documenter votre démarche.

Avec l'accord des participants pour les images et les expressions non anonymisées, servez-vous de ce que vous avez déjà engrangé pour informer vos concitoyens de l'avancée de l'ACC (tract, presse locale, blog ou réseaux sociaux...) et susciter l'envie de participer.





7. 3^E ASSEMBLÉE : COMMENT CONSTRUIRE/CONSOLIDER UNE COMMUNE PLUS JUSTE, SOLIDAIRE, ÉCOLOGIQUE ET DÉMOCRATIQUE ?

Une assemblée politique au sens noble : celle où les citoyens formulent, débattent et imaginent ensemble les transformations possibles de leur lieu de vie. Elle n'impose rien : elle ouvre. C'est un moment de désir politique partagé, où le rêve se fait plan d'action et où l'Assemblée Citoyenne Communale bascule dans la co-construction.

Objectif — Faire émerger des idées d'actions, de projets ou de changements, porteurs d'une vision d'une commune plus juste, plus solidaire, plus écologique et plus démocratique.

Ce nouveau temps fort est destiné à mettre en commun toutes les expressions citoyennes recueillies depuis le début de la démarche (assemblées précédentes, doléances, porteurs de parole, marchés, cafés citoyens, écoles, etc.), valoriser la richesse des contributions et leur diversité, transformer cette matière en propositions concrètes, locales et collectives. D'où l'importance, pour le collectif moteur, d'avoir trié régulièrement les matériaux de la Besace ! Le cas échéant, vous risquez quelques nuits blanches...

7.1 Principes et préparation

Cette réunion est la plus longue de votre Assemblée Citoyenne Communale, prévoyez 4 bonnes heures et organisez-la plutôt en journée (un samedi après-midi par exemple) pour maintenir l'attention. Elle peut aussi se tenir en deux moments, mais le temps vous est compté, surtout pour une Assemblée Citoyenne Communale sur deux mois.

Vous pouvez vous simplifier la tâche et le temps de parole en préparant une mini-exposition, avec un mur des expressions déjà récoltées, une frise de la démarche, une affiche rappelant les quatre points cardinaux de la Boussole... Ayez également avec vous la Charte des États Généraux Communaux **à faire signer aux participants**.

Prévoyez toujours une table en libre accès avec les documents fondateurs de votre Assemblée Citoyenne Communale : plaquette de

Check-list

- ❑ Lieu organisé avec 4 tables thématiques
- ❑ Hôtes de tables formés (rôle, durée, synthèse)
- ❑ Questions affichées sur chaque table
- ❑ prêtes
- ❑ Petit matériel distribué
- ❑ Rotation organisée (20-25 min/table)
- ❑ Synthèse affichée au centre de la salle
- ❑ Collecte photographique et notes archivées

présentation, appel du 15 octobre, exemple de manifeste, flyer « points de contact » **locaux (mails, page Facebook, etc.)**

L'organisation ici proposée est un **world café citoyen**, autrement dit **des tables tournantes**, au nombre de quatre :

- Pour une commune plus juste
- Pour une commune plus solidaire
- Pour une commune plus écologique
- Pour une commune plus démocratique

Le principe est simple : les participants sont répartis en petits groupes autour de tables, chacune portant sur un thème. Chaque table est animée par un hôte, à désigner en amont, garant du cadre et de la synthèse. Après un temps d'échange d'environ 20 à 25 minutes, les participants changent de table tandis que l'hôte reste pour accueillir le nouveau groupe et résumer ce qui a déjà été dit. Les discussions s'enrichissent ainsi à chaque rotation : les idées s'approfondissent, se croisent, se complètent.

7.2 Proposition de déroulé de cette « rencontre construction »

Même si le chronomètre est votre allié, gardez à l'esprit que l'ambiance se veut conviviale, détendue, propice à l'écoute et à la créativité.

🍊 Accueil et présentation (20 min)

- Dès lors que vous avez déjà mis en valeur, exposé, les expressions citoyennes, ce temps peut inclure :
- Un rappel de la démarche (les étapes franchies).
- Une présentation synthétique des résultats de l'assemblée précédente (imaginaires, attachements, vulnérabilités).
- Une présentation des 4 points cardinaux de la boussole : Un rappel du but de cette assemblée : faire émerger des propositions concrètes.
- La signature ou réaffirmation de la Charte des EGC.



🍊 Retour sur les Doléances (40 à 60 min)

Pour gagner du temps, pensez à une méthode simple d'accès des participants aux Doléances (locales et/ou nationales), par exemple un « mur des doléances » **ou/et une lecture vivante de quelques phrases fortes**.

Par groupes, chacun est ensuite invité à se saisir de ces expressions pour exprimer ce que ces écrits lui inspirent, reformuler en une phrase ce qu'il ou elle retient comme une urgence pour la commune et enfin la transformer en question d'action pour la suite.

Un temps de restitution et de partage, sans débat, peut clôturer cette première partie. **À l'issue, imaginez éventuellement une pause pour laisser la place aux discussions à bâtons rompus.**

🍊 Tables tournantes (90 à 100 min)

Chaque table explore une question liée à un point cardinal. Les participants tournent toutes les 20 à 25 minutes et formulent des propositions concrètes. L'hôte de la table les prend en notes.

Table 1 : « Qu'est-ce qui pourrait rendre la vie dans notre commune plus équitable et plus douce pour chacun ? »

Selon les spécificités de la commune et du bassin de vie, quelques exemples :

- Consolider, favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire.
- Repenser la politique fiscale, les aides possibles, les coups de pouce aux personnes fragiles ou fragilisées (mobilités, accès aux activités sportives, aux loisirs, à la culture, alimentation, jardins partagés...).
- Favoriser les actions culturelles, la créativité et la présence artistique, rendre accessible l'éducation populaire.
- Créer un poste d'employé communal dédié à l'intermédiation entre les habitantes et les habitants...

Table 2 : « Comment renforcer les liens entre habitants et partager les ressources du territoire ? »

Par exemple :

- Créer ou relancer des communs (foncier, commerces, jardins, habitat).
- Accueillir les nouveaux habitants (comité d'accueil citoyen).
- Favoriser les échanges non marchands (SEL, monnaie locale).
- Développer des coopératives locales (énergie, alimentation, culture).
- Soutenir les lieux partagés : café associatif, tiers-lieu, épicerie solidaire.

Table 3 : « Comment prendre soin de notre environnement et du vivant qui nous entoure ? »

Par exemple :

- Réduction des traitements chimiques, gestion de l'eau, protection des sols.
- Coopération avec agriculteurs, commerçants, écoles.
- Développement du bio, circuits courts, compost collectif.
- Observatoire citoyen de la biodiversité.
- Réaménagement des espaces publics pour atténuer la chaleur, favoriser les arbres, la nature en ville.

Table 4 : « Comment faire de la commune un lieu vivant de démocratie partagée ? »

Par exemple :

- Création d'un conseil citoyen ou de commissions participatives.
- Organisation de forums réguliers avec les élus.
- Référendums communaux, budgets participatifs.
- Démarches d'évaluation collective des politiques locales.
- Espaces d'expression citoyenne (mur de parole, blog communal).

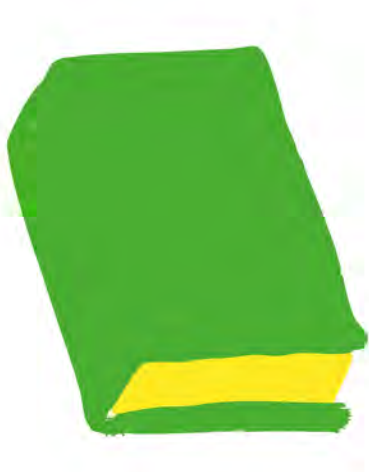
 Mise en commun et restitution (30 min)

Par voie orale, les responsables de table restituent trois à cinq idées fortes. Sur une affiche murale ou un paperboard, par point cardinal de la Boussole, les propositions sont écrites. Invitez les participants à voter en collant des gommettes en face de celles qu'ils jugent prioritaires.

Cette méthode permet au groupe porteur de noter les convergences et les actions à approfondir, tandis que la parole de chacun est réellement prise en compte.

La phase de mise en commun de créer un moment convivial avant un mot de conclusion annonçant le dernier grand rendez-vous : la rédaction du manifeste.

« Nous avons rêvé, écouté, proposé. Prochaine étape : co-construire »





8. DERNIÈRE ASSEMBLÉE : ÉLABORATION DU MANIFESTE, DÉLIBÉRATION ET CÉLÉBRATION

*Le Manifeste n'est pas un programme ni une liste d'attentes. C'est un texte vivant, qui rassemble les valeurs, les engagements et les propositions issus du dialogue citoyen. Il peut évoluer, s'enrichir, être relu chaque année. C'est la **boussole commune d'une commune** qui veut se gouverner en confiance.*

L'objectif de cette dernière assemblée est de rassembler et transformer l'ensemble des travaux précédents en un Manifeste communal partagé. C'est le moment de valider collectivement les valeurs et propositions issues du processus participatif, et d'ancrer durablement la dynamique citoyenne dans la vie de la commune.

8.1 Accueil et mise en contexte

Cette dernière réunion est un moment fort, à la fois de synthèse et de projection. Elle marque la fin d'un cycle et le début d'un autre : celui de la mise en œuvre collective.

Débutez cette assemblée par un rappel du chemin parcouru : les rencontres précédentes, les étapes franchies, les apprentissages partagés. L'objectif n'est pas de tout redire, mais de faire ressentir la progression — le passage de la parole à l'action, du rêve à l'engagement. L'introduction vous permet aussi de présenter une nouvelle fois les quatre axes du Manifeste, en les illustrant, par exemple, par quelques paroles d'habitants recueillies au fil du processus. Ces citations rappellent la force du collectif et le sens concret de la démarche.

« **La justice**, c'est quand chacun peut vivre dignement ici. »

« **La solidarité**, c'est s'entraider sans attendre que tout vienne d'en haut. »

« **L'écologie**, c'est la santé de l'espace où nous vivons ensemble. »

« **La démocratie**, c'est la confiance qu'on se redonne pour décider. »

Check-list

- ❑ Rappel du parcours collectif préparé
- ❑ Supports visuels affichés (axes, paroles d'habitants)
- ❑ Groupes de travail répartis par axe
- ❑ Fiches de groupe imprimées
- ❑ Feuille de signature du Manifeste prête
- ❑ animateur de la délibération désigné
- ❑ Temps de célébration prévu (musique, buffet, photos)
- ❑ Compte rendu et archivage dans la Besace

8.2 Travail en petits groupes et mise en commun

Les participants se répartissent librement autour des quatre axes. Chacun choisit le point cardinal qui le touche, le motive ou l'inspire.

Deux questions guident les échanges :

1. « *Qu'est-ce qui, dans tout ce que nous avons récolté, vous semble le plus important à retenir ?* »
2. « *Quelle action, quelle idée ou quel projet souhaiteriez-vous voir avancer à partir de là ?* »

Chaque groupe dispose de feuilles grand format ou panneaux pour noter, dessiner, relier les idées.

Un rapporteur est désigné dans chaque groupe pour synthétiser les propositions.

L'enjeu, ici, est de formuler des souhaits, des propositions pouvant être larges ou précis sans se censurer ! Si les propositions vous paraissent relever d'un autre niveau que celui de la commune (inter-communalité, bassin de vie, Département, Régions, État, Europe), alors notez-les bien dans un document à part. Il sera précieux pour les États Généraux Communaux !

Pour la mise en commun, chaque rapporteur présente à l'assemblée l'essentiel des échanges : les idées fortes, les valeurs partagées, les premières pistes d'action. Ces contributions sont affichées au centre de la salle, comme un tissage final de toutes les paroles recueillies depuis le début de la démarche. Ce mur des idées symbolise la matière commune du Manifeste.

8.3 Délibération et adoption du Manifeste communal

Vient ensuite le moment solennel de la délibération citoyenne : le groupe discute, amende, puis valide collectivement le Manifeste communal même s'il faudra sans doute prévoir encore un temps de mise en forme. C'est un acte démocratique, symbolique et concret, qui donne force et légitimité à la démarche.

Chaque participant peut signer le Manifeste, au nom de sa participation, de sa confiance et de son attachement à la commune.

Cette dernière assemblée n'est pas une fin, mais une ouverture. Il est grand temps de célébrer le travail accompli, les liens tissés, les idées semées.

Un mot de remerciement, quelques applaudissements, et un moment festif partagé : repas, musique, danse ou concert local — selon les envies du collectif.

Rappelez-vous que célébrer, c'est reconnaître la puissance du faire ensemble. C'est donner envie de continuer.

La Besace se referme un instant, pleine de récits, d'idées et de projets. Mais elle reste ouverte, prête à accueillir les prochains pas du territoire.



Conclusion

FAIRE VIVRE LE MANIFESTE, LE TRANSFORMER EN ACTIONS CONCRÈTES

Avant les élections municipales, le présenter aux candidats

Votre objectif est de faire connaître le travail citoyen et collectif mené dans le cadre de l'Assemblée Citoyenne Communale, et d'inviter là, ou les, listes candidates à venir en prendre connaissance et à en débattre, sans transformer la démarche en appui partisan.

Le but n'est pas de soutenir une liste, mais de rappeler de quoi ce manifeste est le nom et comment il a été élaboré. C'est le grand moment de la négociation en vue des professions de foi !

Quelques conseils :

Avant tout, **posez le cadre dès la prise de contact** :

- Rappeler que le Manifeste est le résultat d'un travail collectif et non partisan, mené sur plusieurs mois avec des habitants, associations et collectifs.
- Souligner que le document n'est pas un programme électoral, mais une boussole citoyenne issue du terrain.
- Expliquer que le collectif souhaite simplement rendre cette parole visible et offrir un socle commun de réflexion pour l'avenir de la commune.

Ensuite, **proposez un format clair et équitable** :

- Rencontrer toutes les listes républicaines ou candidats, sans distinction.
- Prévoir un temps identique pour chacun (30 à 45 min).
- Offrir un même support : version papier + version numérique du Manifeste.
- Demander simplement à chaque candidat s'il souhaite réagir au Manifeste, signer une charte d'engagement moral reconnaissant la valeur du travail citoyen, s'engager dans sa profession de foi sur les actions, ou certaines actions, présentées.

Apportez avec vous une fiche de positionnement libre, où chaque candidat peut indiquer les points qu'il partage, souhaite approfondir ou questionner.

Enfin, **valorisez votre démarche** :

Publiez un **communiqué ou un post** rappelant :

- que le Manifeste a été remis à toutes les listes,
- que chacune a été invitée à en prendre connaissance.

Rendez public le Manifeste sur le site ou la page du collectif, et bien sûr sur celui des États Généraux Communaux.

Points clés

- **Inform**er tous les candidats, sans exclusion.
- **Pré**senter le Manifeste comme un bien commun, pas comme une revendication.
- **É**clairer le débat électoral, sans l'instrumentaliser.
- **A**ncrer la démarche dans la durée : après les élections, le Manifeste reste vivant.

Le Manifeste au-delà des élections

Le Manifeste est une référence vivante. Il peut servir à orienter les discussions entre habitants, associations et élus, comme un document de référence pour se rappeler le « pourquoi » du projet communal. Quelques exemples pour le faire vivre en dehors de toute période électorale et faire souffler un vent démocratique sur votre commune :

Travailler avec les institutions locales

Proposer que le conseil municipal ou certaines commissions locales utilisent le Manifeste comme document d'appui pour les projets de territoire. C'est une façon de relier la citoyenneté participative à la gouvernance locale.

Mettre en place un Conseil des signataires

Créer un groupe ouvert composé de personnes ayant participé ou signé le Manifeste. Ce groupe se réunit 2 à 3 fois par an pour suivre la mise en œuvre des idées, proposer de nouvelles actions, maintenir le lien entre habitants et élus.

Relier le Manifeste à des projets concrets

Associer le Manifeste à des actions existantes ou nouvelles : jardins partagés, café citoyen, initiatives solidaires, événements culturels, actions de transition écologique.

Chaque projet peut mentionner : « *Action issue du Manifeste communal — axe [Solidarité / Écologie / Démocratie / Justice]* ». Cela crée une cohérence symbolique et montre que le texte inspire des réalisations concrètes.

Créer des « cartes du Manifeste »

Distribuer de petits extraits du Manifeste (cartes postales, marque-pages, affiches A4). Chaque carte reprend une phrase forte et le logo de l'ACC. C'est une manière douce de diffuser la parole citoyenne dans les foyers, les écoles, les associations.

Organiser une lecture annuelle du Manifeste

Chaque année, à date fixe (par exemple en mars ou à la fête communale), relire le Manifeste en public pour faire le point sur les avancées, amender le texte si nécessaire, réaffirmer les engagements. Cela peut se faire sous forme d'un forum, d'un repas citoyen, d'une balade commentée...

Laissez libre cours à votre imagination, et surtout célébrez les réussites, même les plus petites !



